

Version: 01/07/2025

Fiche de Sécurité Engrais composé organo-minéral

Conforme à la directive CE n° 1272/2008 et 547/2011 (CLP)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1.1 Identification du produit:

Engrais composé organo-minéral NPK

1.2 Identification de l'usage:

Engrais pour la fertilisation des plantes

1.3 Indentification de la société/entreprise:

Rendapart NV Wijngaardveld 36 B - 9300 Aalst

Tel: +32 (0)53 78 05 74 Fax: +32 (0)53 78 57 35

info@viano.be www.rendapart.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ne présente pas de dangers particuliers dans les conditions normales d'utilisation.

3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

composants contribuant CAS-n° concentration symbole de danger H-phrases au danger néants - - - - - - -

RENDAPART NV

WIJNGAARDVELD 36 - 9300 AALST - BELGIUM



Version: 01/07/2025

4. PREMIERS SECOURS

<u>4.1. Contact avec les yeux</u> : rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

4.2. Contact avec la peau : rincer avec de l'eau et du savon

4.3. Inhalation (de poussière): se diriger au grand air

4.4. Ingestion : rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction :

choisir en fonctions des environs (eau, mousse, neige carbonique, ...)

5.2. Moyens d'extinction à éviter :

aucune.

5.3. Dangers spécifiques :

pas de données disponibles

5.4. Equipment de protection spécial pour les pompiers :

vêtements protecteurs et appareil respiratoire

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions :

rincer les mains avec de l'eau et du savon et éviter le contact avec les yeux

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

éviter le réjet direct à l'égout ou dans les eaux superficielles.

6.3. Methodes de nettoyage :

receuiller le solide répandu dans le récipient originel fermé



Version: 01/07/2025

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<u>7.1. Manipulation</u>: pas de précautions.

<u>7.2. Stockage</u>: conserver dans un endroit sec et dans l'emballage originelle. Eviter le contact avec des produits chimiques.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION – PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Mesures techniques recommandées: pas des règles spécifiques

<u>8.2 Contrôle de l'exposition</u>: néants

8.2 Procédures de mesure : néants

8.4 Protection individuelle:

Protection des yeux : pas nécessaire (éviter tout contact avec les yeux)

Protection de la peau : néants (rincer la peau avec de l'eau et du savon après contact)

Protection des mains : néants (utiliser des gants dans le cas d'un peau sensible)

Inhalation : pas nécessaire (éviter les accumulations de poussières)

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Etat physique : poudre ou granules à couleur brune ou noire

9.2. Odeur : légèrement; caractéristique organique

9.3. pH (produit concentré): -

pH (10 %- solution) : 6,0 - 7,0 (neutre)

9.4. Pression vapeur: non applicable

9.5. Température de fusion : non applicable

9.6. Point d'éclair : non applicable

RENDAPART NV

WIJNGAARDVELD 36 - 9300 AALST - BELGIUM



Version: 01/07/2025 4/7

9.7. Température de décomposition : non connue

9.8. Température d'auto-ignition : non applicable

9.9. Limites d'explosivité : non applicable

9.10. Limites d'oxidation : ne pas mélanger avec de produits réactifs

9.11. Pression de vapeur : non applicable

9.12. Densité relative : 0,65 – 0,80 kg/litre

9.13. Solubilité:

- hydrosolubilité : partiellement soluble dans l'eau

- liposolubilité : non connue

9.14. Viscosité: non connue

9.15. Densité de vapeur relative : non applicable

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Stabilité:

stable à température ambiante. Sensible à la décomposition microbienne.

10.2. Conditions à éviter :

humidité.

10.3. Produits à éviter :

produits oxidatives et agents reactives

10.4. Produits de décomposition :

pas de données disponibles



Version: 01/07/2025 5/7

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUES

11.1. Symptomes de toxicité:

- contact avec les yeux : irritation

- contact cutané : légèrement irritation pour peaux sensibles

- inhalation : (de poussière) irritation

- ingestion : peut irriter les voies gastrointestinales humaines; défaillance; nausée

11.2. Toxicité chronique : pas de données disponibles

11.3. Toxicité aigue:

- DL50 oral rat : pas de données disponibles

- DL50 dermal lapin : pas de données disponibles

- CL50 inhalation rat : pas de données disponibles

12. INFORMATION ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité aquatique:

eutrofiant et induction de développement d'algues

12.2. Ecotoxicité:

augmentation du conductivité électrique dans le sol et dans l'eau

12.3. Dégradabilité:

bio-dégradable par des micro-organismes

12.4. Bio-accumulation:

néants



Version: 01/07/2025 6/7

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION DES DECHETS

13.1. Produits: seulement utilisable comme engrais.

13.2. Emballages : selon la régulations légale de l'Etat.

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro d'identification de la matière (N° ONU) : -

14.2. Voies terrestres : route/rail ADR/RID : non référencée

14.3. Voies maritimes IMDG: non référencée

14.4. Voies aeriennes IATA/ICAO: non référencée

15. INFORMATION REGLEMENTAIRE

15.1. Etiquetage: engrais composé organo-minéral NPK

Symbole de danger : -

Substance: matières premières pour engrais

H-phrases: -

P/EUH-phrases : -

15.2. EINECS number : -

15.3. Autres données : -



Version: 01/07/2025 7/7

16. AUTRES INFORMATION

Cette fiche de sécurité est basé sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Elle est donnée de bonne foi.

<u>Version</u>: 01/07/2025